



COMPTE-RENDU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE DU 17 novembre 2024

Présents :

Christophe DI CARO (Président)
Richard CERANGE (DTD & membre du comité)
Alexandre DI CARO
Dominique PEYRON
Céline BISCHOFF
Paula DOS SANTOS
Ricardo DOS SANTOS
Caroline GIMARET
Fabrice DEFAY
Gérard DEFAY
Yves LAGER
Fabrice PRADIER
Christine ROCHE
Sylvie AVOND

Excusés :

Absents :

ORDRE DU JOUR :

- ALLOCUTION D'OUVERTURE
- ELECTION DU COMITE DIRECTEUR DU COMITE DEPARTEMENTAL
- ELECTION DU PRESIDENT DU COMITE DEPARTEMENTAL
- ELECTION DES REPRESENTANTS DEPARTEMENTAUX DES CLUBS
- QUESTIONS DIVERSES

Le Président déclare que l'AGE peut commencer à 10h03

ALLOCUTION D'OUVERTURE

Suite à la constatation d'irrégularités procédurales lors de l'Assemblée Générale du 21 septembre 2024 (notamment l'utilisation d'un mandat de pouvoir non conforme et la radiation injustifiée de candidats absents), nous sommes dans l'obligation d'annuler cette assemblée.

Afin de garantir le bon déroulement de ce scrutin, nous avons sollicité l'expertise de Monsieur CHARPIN-DONADIEU Baptiste, juriste à la FFKDA, qui sera présent à nos côtés et assurera également la fonction de scrutateur.

ELECTION DU COMITE DIRECTEUR DU COMITE DEPARTEMENTAL

Présentation des candidats et des présidents de club.

19 clubs présents, 34 voies, la majorité absolues est donc à 18 voies

Au premier tour 11 membres ont été élus :

- CERANGE Richard
- DEFAY Gerard
- DEFAY Fabrice
- DI CARO Christophe
- DOS SANTOS Ricardo
- GIMARET Caroline
- LAGER Yves
- LECLAIR Alain
- MARGERIT Thierry
- PRADIER Fabrice
- VACAVANT Antoine

Le nombre de voies minimum ayant été atteint, les clubs présents souhaitent continuer l'élection avec 19 membres pour, 15 membres contre.

12 voies pour la majorité relatives

Au deuxième tour 3 membres ont été élus :

- DI CARO Alexandre
- DOS SANTOS Paula
- PEYRON Dominique

Dont 11 bulletins nuls

A l'issue des votes, le Comité Départemental de la Haute-Loire est donc composé de 14 membres.

ELECTION DU PRESIDENT DU COMITE DEPARTEMENTAL

Sur proposition du comité, Monsieur DI CARO Christophe a été présenté à l'assemblée générale pour le poste de président. À l'issue du vote, il a été élu à la majorité absolue avec 19 voix pour, 10 voix contre et 5 bulletins nuls. Monsieur DI CARO Christophe est donc officiellement le nouveau président du Comité Départemental.

ELECTION DES REPRESENTANTS DEPARTEMENTAUX DES CLUBS

À l'issue du vote pour l'élection des représentants des clubs à l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées (FFKDA), les résultats suivants ont été obtenus :

- 15 voix pour le binôme COLOMB-BARIER
- 19 voix pour le binôme DI CARO – PEYRON

Par conséquent, c'est le binôme DI CARO – PEYRON qui représentera notre département à l'Assemblée Générale de la FFKDA.

Titulaire : DI CARO Christophe

Suppléant : PEYRON Dominique

L'élection des représentants des clubs à l'Assemblée Générale de la FFKDA, l'avis souverain de l'Assemblée Générale a été sollicité pour savoir si les bulletins cochés à la fois dans la case titulaire et suppléant devaient être validés, aucune opposition à la validation de ces bulletins.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture l'Assemblée générale élective à 11h44

Le secrétaire Général
Alexandre DI CARO



Le Président
Christophe DI CARO

